

Pont du Mont-Blanc: la solution cyclable du TCS

Mobilité L'association suggère de construire une nouvelle barge flottante pour les vélos.

Après l'échec de la passerelle du Mont-Blanc aux urnes, son itinéraire cyclable est-il condamné à l'immobilisme? Les flux de cyclistes et de piétons vont-ils continuer à se mélanger au Jardin anglais, sur la Rive gauche, et sur le quai du Mont-Blanc, sur la Rive droite?

Face à cette situation unanimement reconnue comme problématique, le Touring Club Suisse (TCS) souhaite apporter sa contribution. Il a élaboré une proposition qui s'appliquerait sur les deux rives. Plus précisément, c'est sur les deux points d'accroche du pont que l'association souhaite le déplacement de l'une des barges ainsi que la création de l'une de ces plateformes flottantes.

«Pas une question politique»

Directeur du TCS, Yves Gerber, le dit d'emblée: «Il s'agit d'une proposition technique élaborée par notre ingénieur mobilité, ce n'est pas une question politique.» Après avoir envoyé son dossier aux autorités de la Ville et du Canton, l'association se met à disposition pour travailler sur le projet.

Concrètement, il s'agirait de déplacer – pour des raisons techniques, selon Yves Gerber – la barge existante de la Rive droite sur la rive d'en face et de créer un autre passage flottant similaire à sa place. Sur ces deux passages situés aux extrémités du tablier du pont, les cyclistes circuleraient sur une bande cyclable séparée des piétons.

Tout ceci a bien sûr un coût. «Il en coûterait 6 millions de francs pour se doter des infrastructures nécessaires. La nouvelle barge en Rive droite nécessiterait 4 millions, le déplacement de la barge Rive gauche 1 million, alors qu'un autre million est prévu pour assu-

rer la continuité cyclable et créer de nouveaux tronçons cyclables dans le Jardin anglais», a calculé le TCS.

«Il en coûterait 6 millions de francs pour se doter des infrastructures nécessaires.»

Yves Gerber

Directeur du Touring Club Suisse

«Cette solution permet d'éviter aux cyclistes de devoir franchir sept croisements», plaide son directeur. Elle mettrait également fin à une problématique récurrente: celle des cyclistes empruntant le passage sous le pont côté sud. Selon les comptages du TCS, 30% s'y aventurent au lieu de traverser les voies à la hauteur de l'Horloge fleurie. Or, ce passage sous le pont est réservé aux piétons et interdit aux vélos.

La proposition de Pro Vélo

Le dossier sera-t-il ravivé à la faveur de cette proposition? S'il semble dans les limbes au niveau politique, les associations, elles, continuent de chercher des solutions pour ce U lacustre cyclable toujours pas bouclé.

Récemment, Pro Vélo lançait une pétition en ligne adressée aux autorités municipales et cantonales. L'association œuvrant en faveur de la mobilité douce formule une autre proposition: supprimer une des voies réservées à la circulation motorisée pour la convertir en piste cyclable.

Luca Di Stefano